

SAINT-MARTIN AU CŒUR D'ANGERS LA COLLÉGIALE ET L'INSTITUTION

- Une église carolingienne au cœur d'Angers • Un site de plus de 2000 ans
- Fondation vers 818 par l'Impératrice Ermengarde • Abandon et pillage à la Révolution
- Magasin de bois et entrepôt de tabacs • Une reconstruction achevée au XXI^e siècle

Dans les années 60-80 du siècle dernier, se rendant à la « chapelle » de son école, l'élève de l'Institution Saint-Martin d'Angers ignorait bien souvent que cet édifice imposant n'était pas qu'une simple chapelle.

En 1872, à l'initiative du fondateur de l'Université Catholique d'Angers, Mgr Freppel, l'Externat Saint-Maurille est créé rue Saint-Maurille (du nom du 4^e évêque d'Angers mort vers 453). Le succès est tel que la place manque rapidement. Grâce à l'acquisition de l'immeuble des Pères de l'Adoration du Saint-Sacrement dans le Passage des Cloîtres-Saint-Martin, l'établissement peut être partiellement déplacé en 1884. La chapelle du Saint-Esprit attenante, construite entre 1868 et 1870 pour les pères, est cédée en même temps. A cette époque, la collégiale Saint-Martin voisinait l'institution sans en faire partie, et un mur la séparait de la cour de l'école et de sa chapelle.

Le transfert de Saint-Maurille est définitif en 1893 après que la *Société Civile des Cloîtres Saint-Martin*, créée en 1892 à cette intention, eut acheté d'autres immeubles de l'endroit, dont certains sont aussitôt détruits pour permettre la construction de nouveaux bâtiments qui ouvrirent dès la rentrée suivante et servent encore aujourd'hui.

L'Externat Saint-Maurille d'Angers connut son petit moment de célébrité nationale quand on sut que Ferdinand d'Orléans venait y poursuivre ses études. En tant que cadet, il n'était pas touché par la loi d'exil de 1886 qui visait son frère aîné Philippe, comte de Paris et prétendant au trône. Ainsi Ferdinand, titré duc de Montpensier, arriva-t-il discrètement à Saint-Maurille, mais sous la haute surveillance d'une république craignant les réactions de sympathie ou de curiosité que pourrait susciter sa présence. En fait, le jeune prince ne séjourna que de 1894 à 1896 sans provoquer de manifestation particulière. Tout au plus y eut-il un petit mouvement à la Chambre des députés en réaction à l'homélie peu républicaine de Mgr Matthieu le 31 mai 1896 pour les premiers communiant, dont Ferdinand faisait partie. Tout rentra vite dans le calme. Comme l'année suivante quand le prince, en présence de sa mère, la comtesse de Paris, et de ses sœurs, participa en tant que *renouvelant* à la cérémonie de communion de l'Externat.

En 1902-1903, le chanoine Paul-Marie Pinier, supérieur de l'externat depuis juillet 1900, achète la partie orientale de la collégiale constituée de l'abside, du chœur et du transept (le croisillon sud en moins) qui servait d'entrepôt. En 1935, elle est vendue à l'*Association des Cloîtres Saint-Martin* déjà propriétaire de l'Externat Saint-Maurille.

En 1953, dans le cadre d'un regroupement des classes, Mgr Chappoullie fait fusionner les institutions d'enseignement général privé Saint-Maurille et Saint-Julien, prenant en 1956 le nom double d'*Institution Saint-Maurille-Saint-Julien*, composée du *Grand Collège* pour le secondaire aux Cloîtres Saint-Martin, et du *Petit Collège* pour le primaire resté rue Chevreul. La fusion, officialisée par Mgr Vuillot en 1961, est définitive avec une direction unique. L'ensemble devient l'*Institution Saint-Martin*. C'est aussi l'année d'application de la loi Debré d'aide aux établissements privés, et Saint-Martin devient un *établissement privé sous contrat d'association avec l'État*.

L'activité internat est arrêtée en 1974. En 1980, il n'y a plus de prêtres enseignants.

La mixité de l'établissement est marquée par l'entrée des 16 premières filles en 1981. En 2018, une autre fusion rassemble les institutions privées du centre-ville Sainte-Agnès et Saint-Martin pour former l'actuel *Ensemble Scolaire Saint-Benoît*. Le passage des Cloîtres Saint-Martin sera longtemps la voie principale d'entrée à l'Institution. A la suite de la construction sur la cour de salles de classes dans les

années 1990, un autre accès a été ménagé pour les élèves depuis le boulevard Foch.



Antiquité des lieux Les fouilles de la chapelle Saint-Martin

Sur les origines de la collégiale, l'archiviste angevin Jacques Levron rapporte les difficultés de suivre les traits imbriqués des époques, essentiellement à cause de la rareté des chroniques anciennes. Cependant, un riche enseignement a pu être tiré des fouilles menées sur le site dès les années 1903-1910 par le chanoine Pinier, lui-même passionné d'archéologie. Grâce au Congrès archéologique de France tenu à Angers en 1910, une communication du chanoine va connaître une diffusion internationale et éveiller l'intérêt des chercheurs. En 1928, sur proposition du préfet de Maine & Loire, la collégiale Saint-Martin est classée au titre des Monuments Historiques.

En juin 1929, l'archéologue américain George Howard Forsyth de l'université du Michigan prend contact avec le chanoine, heureux de trouver un relais professionnel à son travail. Forsyth organisera plusieurs campagnes de fouilles dans les années 1930 à 1938. Les recherches y gagnèrent en qualité et en technique.

Attestant d'une occupation du site de plus de 2000 ans, les fouilles ont mis à jour des traces d'habitat gaulois et

d'une voie gallo-romaine qui traversait Juliomagus (nom romain d'Angers) depuis les arènes jusqu'à la Maine, dans l'axe de l'actuelle rue précisément dite *des Arènes* (voie dont la trace passe sous le transept). Les fouilles préventives au chantier du cinéma Gaumont de 1991 ont permis la découverte d'un trésor de 35 pièces d'or romaines datées entre -29 et 5 de notre ère, c'est-à-dire de l'empereur Auguste. En 2006, d'autres tombes anciennes étaient découvertes face au porche de la collégiale.

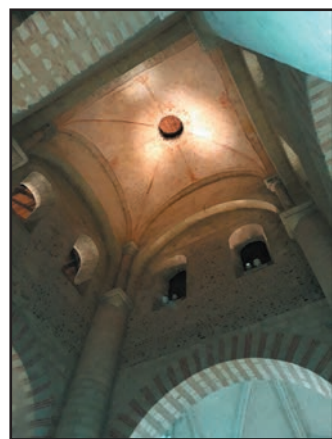
Présence chrétienne

Dès 250-287, le christianisme fut prêché à Angers et un évêché régulièrement constitué apparaît en 337. En l'absence de documents, la datation au radiocarbone permet de situer la date de construction d'une première église à vocation funéraire entre la fin du IV^e et le V^e siècles. Des vestiges et éléments architecturaux attestent d'une église au VI^e siècle au même endroit avec un déplacement du chœur vers l'Est.

On attribue à saint Loup, évêque d'Angers au VII^e siècle et mort avant 683, la construction d'une troisième église de plan cruciforme comme oratoire dédié à saint Martin de Tours, toujours sur le même site et chevauchant le terrain du premier cimetière chrétien qui s'étendait de l'actuelle place du Ralliement à la future abbaye Saint-Aubin (actuelle préfecture).

En 814, Louis I^{er} dit le Pieux ou le Débonnaire, fils et successeur de Charlemagne, est empereur d'Occident. Vers 818, Ermengarde, son épouse, veut une grande église en l'honneur de saint Martin. Les murs du chœur et du transept sont rebâties se superposant strictement à ceux de la construction précédente. La nef est reconstruite. Les grands arcs qui encadrent la croisée du transept impressionnent toujours avec leur alternance de tuffeau et de brique propre au style carolingien. L'impératrice, décédée à Angers avant la fin des travaux, fut inhumée dans la cathédrale et Louis fit achever l'édifice voulu par son épouse.

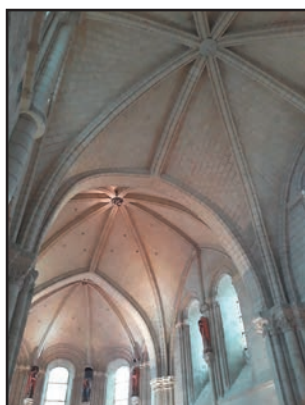
Après les incursions dévastatrices des Normands, des Bretons et des Scandinaves, le sanctuaire dédié à saint Martin est relevé par une campagne de construction importante lancée par le comte d'Anjou Foulques Nerra et son épouse Hildegarde en 1012 (c'est à cette occasion que la tombe de saint Loup fut découverte). De ce relevement datent les 4 puissants quarts de colonne qui supportent chacun une petite coupole où vient reposer la coupole hémisphérique de la croisée du transept. La collégiale connaît alors un renouveau et son histoire est mieux suivie. Une charte du comte fonde le Chapitre de Saint-Martin d'Angers avec



l'installation d'un collège ou chapitre de treize chanoines richement doté (cens, dîmes, vignes et domaines en Anjou). L'église devient alors collégiale. A part la prébende épiscopale (incluant désignation d'un chanoine par l'évêque), les 12 autres étaient nommés par les comtes d'Anjou,

puis par les ducs puis par les rois, d'où le titre très respecté de « Chapitre royal ».

Avec l'importance grandissante du chapitre canonial de Saint-Martin, il fallut dès le XII^e siècle agrandir. Après le voûtement gothique de l'ancien chœur carolingien attendant à la croisée romane, une seconde travée est montée et prolongée par une grande abside au point de former un chœur aussi vaste que le vaisseau de la nef. L'église ainsi constituée s'étendait sur près de 60 m de long. Elle montre un des premiers exemples de style gothique dit *Plantagenêt* caractérisé par ses voûtes bombées, typiques en Anjou comme dans l'église Saint-Serge ou la cathédrale Saint-Maurice. Du début du XIII^e date également l'agrandissement de la chapelle des Anges (ainsi dénommée pour ses diverses représentations angéliques) adossée au mur nord du chœur. Il marque la fin de la reconstruction gothique.



Louis IX, en butte avec le Plantagenêt Henri III, estima vers 1230 nécessaire de renforcer la capitale de l'Anjou en reconstruisant le château que nous connaissons aujourd'hui. A quoi s'ajoutait une grande enceinte dont le tracé suivait les grands boulevards actuels, englobant ainsi la collégiale.

N'ayant qu'un faible intérêt pour son comté angevin dont il avait l'apanage, le frère de saint Louis, Charles I^{er} d'Anjou, laissa l'administration au doyen du Chapitre royal de Saint-Martin. Cela ne manqua pas de provoquer parfois des conflits de juridiction entre le chapitre et l'évêque d'Angers.

Arrière-petit-fils du roi de France Jean II le bon et petit-fils de Louis I^{er} d'Anjou (le commanditaire de la tenture de l'Apocalypse), René I^{er} (1409-1480) dit le « bon roi René », roi titulaire de Sicile et duc d'Anjou, entreprit de restaurer la collégiale Saint-Martin endommagée après la guerre de Cent-Ans (1336-1453). On lui doit, entre autres, la porte d'entrée



Une charpente armoriée

de la chapelle des Anges, la surélévation des murs du transept et le couvrement du transept sud par une charpente lambrissée et armoriée. Du XV^e date aussi

le *sacrarium* flamboyant à double ouverture et le tabernacle qui se trouvent à gauche dans la seconde travée du chœur. Par la suite, l'église ne semble pas avoir souffert des pillages des guerres de Religion (1562-1578) comme la cathédrale Saint-Maurice en 1562. Elle se maintint jusqu'à la Révolution avec son cloître, ses maisons canoniales et leurs dépendances. On note incidemment que le bienheureux Noël Pinot y fut baptisé le 20 décembre 1747.

La tourmente révolutionnaire

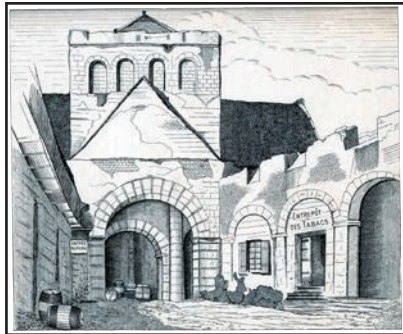
En 1789, les chanoines ont eu à présenter leurs doléances. Ce qui resta sans suite puisque le 20 novembre 1790, le chapitre était supprimé par le district d'Angers et les chanoines dispersés. A part un chanoine qui accepta le serment à la constitution civile du clergé, les autres connurent le sort



Le sacrarium (Arch. dép. de M. & L.)

du clergé réfractaire : arrestation, emprisonnement, déportation, émigration, ou condamnation à mort.

Par décret du 25 janvier 1791, l'Assemblée constituante réduisit à huit le nombre des paroisses d'Angers, et Saint-Martin dut fusionner avec Saint-Maurice, paroisse de la cathédrale. La collégiale est abandonnée, pillée, vidée de ses meubles et de ses ornements, de ses vénérables reliques de saint Martin et saint Loup et, bien sûr, de son trésor dont un inventaire de 1787 montre qu'il était considérable. En 1793, le bâtiment devient une bibliothèque publique où de nombreux livres pris aux établissements religieux sont entreposés. Il lui faudra cohabiter un temps avec un régiment de hussards. Un pan d'étagères s'écroule en 1794 sans être relevé et c'est en 1797 qu'il est décidé de transférer les livres dans l'ancien évêché. Devenue bien national en 1796, l'église Saint-Martin est vendue et sert de magasin de bois de chauffage. Les fenêtres sont murées (pour limiter les impôts), le sol remblayé. Le chœur une fois clos, son humidité justifia d'en faire un entrepôt pour l'administration des tabacs pendant 40 ans. La chapelle des Anges fut la demeure d'un marchand de charbon, l'abside devint une écurie, la



Un entrepôt de tabacs (Arch. municip.)

nef, une buanderie, les baies mises au carré et leurs chapiteaux taillés. Avec ce traitement, l'édifice se détériore rapidement. Le 28 mars 1828, le toit de la nef s'effondre et l'année suivante, l'étagère supérieure du clocher est abattu. Vingt ans après, le porche, la

façade occidentale et les restes du cloître sont également détruits pour permettre la construction d'immeubles.

Les Beaux-Arts n'ont pas toujours été indifférents mais restaient impuissants. L'inspecteur général des Monuments Historiques, Prosper Mérimée, fut invité en 1835 à découvrir les vestiges. Il eut du mal à pénétrer dans le chœur encombré de fagots, mais fut émerveillé : *ses voûtes et ses fenêtres sont toutes en plein cintre, exécutées avec une précision remarquable.* Il déplore l'état d'abandon et la dégradation d'un monument aussi remarquable (bis) et tente de persuader la municipalité et l'évêché de rendre l'église à sa destination première. En vain. À la fin de son inspection, il exprime un souhait : *Ne pourrait-on pas obtenir du département que (le bâtiment) fût racheté, et que l'on conservât avec soin ces débris d'une époque dont il ne nous reste que si peu de souvenirs authentiques ?*

Retour au culte

Le sauvetage de ce qui restait de la vieille église viendra avec l'installation entre 1884 et 1892 de l'externat privé St-Maurille sur le terrain des Cloîtres St-Martin grâce à l'achat, en 1902-1903 par le chanoine Pinier, de la partie orientale de la collégiale qui jouxtait le domaine de St-Maurille. Après les dégradations révolutionnaires et l'abandon des autorités, la collégiale était en très mauvais état.



La chapelle de l'Institution avec l'autel dans le transept

En même temps que les fouilles engagées dès l'été 1903, un gros travail de nettoyage, de consolidation des voûtes et des murs est entrepris. Les baies sont rouvertes et vitrées, les portes dégagées, les cloisonnements internes sont supprimés. C'est également à ce moment qu'une entrée est percée par le milieu de l'abside. L'édifice est d'abord utilisé de 1904 à 1939 comme salle de réunion, de théâtre, de banquet, de remise des prix avec une capacité de 500 places assises et une estrade posée au carré du transept (dans les années 1910, la *salle Saint-Martin* est considérée comme *la plus belle salle des fêtes d'Angers*!).

A vrai dire, dès les années 1940, la salle Saint-Martin commence à revenir au culte. Déjà le fond du chœur avait servi plusieurs fois



Banquet des anciens élèves en 1926 (AISM)

de reposoir pour la procession de la Fête-Dieu de juin. Une *première messe depuis 1791* aurait été célébrée en 1943 mais, à la rentrée 1944, la chapelle officielle de l'externat restait l'église néogothique des Pères du Saint-Sacrement. On fit valoir que la partie orientale qui subsistait de la Collégiale pouvait être rendue au culte et servir de chapelle pour l'externat. Par ailleurs il a été prétendu que l'église des Pères avait été mal construite et se dégradait. On sait que la fin du XX^e siècle condamnait facilement ce qui se rapportait au XIX^e... Vers Pâques 1947, une tempête aurait fragilisé la chapelle et servit alors de prétexte au transfert du mobilier vers la collégiale. En 1948, une dalle remplace le plancher du carré du transept et un autel y est posé en novembre 1949. Cela annonçait l'abandon de la chapelle des Pères. Moins d'un siècle après sa construction, elle est démolie en 1961.



L'externat St-Maurille avant 1961.

A gauche, la collégiale St-Martin (AISM)

Curieusement, l'orientation des cérémonies dans la Collégiale se trouvait alors retournée par rapport au sens du vaisseau originel en raison de la destruction de la nef. L'abside gothique et le chœur carolingien de-

venaient respectivement la nouvelle nef et le transept le nouveau chœur. Malgré cette disposition inversée, l'édifice gardait pour les élèves du collège Saint-Martin une indéniable majesté par la hauteur de ses voûtes et le plan doucement incliné partant de l'abside vers la croisée du transept où l'autel était rehaussé sur 3 marches. Pendant près de quarante ans, la collégiale servira de chapelle à l'école. Des offices réguliers aux manifestations exceptionnelles, les cérémonies y furent innombrables. On y remarque la visite de Mgr Roncalli, futur Jean XXIII, et des ordinations dont celle de Mgr Riobé, évêque d'Orléans et ancien élève. J.-M. Cauneau, ancien élève et professeur, note que *peu à peu la fréquentation de la collégiale paraît motivée par des moments liturgiques particuliers. (...) L'évolution post-conciliaire se traduit par une irrévocable régression de son utilisation. (...) Les offices où autrefois*

assistait tout l'établissement deviennent facultatifs. (...) Les expériences liturgiques se multiplient, mais dans un usage renouvelé et plus restreint de la vieille église. Par exemple, (...) de petits groupes d'élèves motivés sont conviés à des offices dans la crypte. (Archives d'Anjou n° 10).

La collégiale culturelle

Les vestiges de la collégiale Saint-Martin sont longtemps restés ignorés des Angevins. En effet, la plus vieille église d'Anjou, pourtant située au cœur de la ville, se trouvait masquée par les immeubles bâtis autour et n'était visible que depuis la cour de l'école.

En 1986, l'Association de la Collégiale (issu de la fusion de l'Association des Cloîtres Saint-Martin et de l'Association Saint-Julien d'Angers), organisme propriétaire, la vend, moyennant un franc symbolique, au Département (exauçant après 150 ans le vœu de Prosper Mérimée !). Le Conseil Général de Maine & Loire devient alors propriétaire de la partie orientale de la collégiale. Entre 1986 et 2001, sont peu à peu achetés la partie occidentale de la collégiale, c'est-à-dire ce qui restait de la nef après son effondrement, et des immeubles qui masquaient l'édifice.

Une ambitieuse campagne de mise en valeur est alors lancée : reconstruire la nef à partir des 3 piliers restants avec murs et toiture dans ses proportions et dispositions d'origine



Reconstruction de la nef

attestées par les études documentaires et archéologiques. Ainsi, dans la nef reconstituée, a-t-il été choisi de distinguer l'ancien tuffeau original du reconstruit en ardoise dont l'essentiel a été soigneusement récu-

péré des immeubles du XIX^e démolis pour libérer l'espace vers la rue Saint-Martin. Dès juillet 1986, la reconstruction de la collégiale est démarrée et les études archéologiques commencées en 1988 sont poursuivies.

La séparation du chœur d'avec la nef est abattue. La façade côté rue Saint-Martin détruite en 1848 est reconstituée. La percée de l'abside est obturée en respectant l'ordonnement de schiste extérieur et de pierre de taille intérieure. Un plancher de dalles met l'abside au niveau du transept libérant ainsi, sous le chœur, un peu plus d'espace pour la crypte archéologique. La nef est également dallée incluant des fenêtres archéologiques offrant un regard sur les fouilles). Un circuit de visite dans la crypte permet d'observer les vestiges de la voie romaine, des absides mérovingienne et carolingienne et de nombreux sarcophages de la nécropole primitive : près de deux cents sarcophages en tuffeau de l'époque mérovingienne et des coffrages en grandes plaques d'ardoise remontant à l'église carolingienne, dont certains avec l'építaphe du défunt.



Après 20 ans de travaux, le chantier est achevé en septembre



2005. Juin 2006 marque l'ouverture au public de la collégiale transformée en espace culturel avec entrée par la rue Saint-Martin et pouvant recevoir des expositions permanentes, des colloques, des conférences ou des concerts. Après quelques 20 siècles d'une présence principalement à vocation religieuse – et sans doute plus loin encore dans le temps, si l'on songe que souvent de tels endroits étaient déjà des lieux de culte que les évangélistes surent absorber en les christianisant – la collégiale a retrouvé une raison d'être au XXI^e siècle.

Derniers aménagements en 2019 : la construction moderne d'un espace d'accueil avec accès latéral au site permettant la libération totale des volumes propres à la collégiale.

Dans l'acte de vente au Département de 1986, ce dernier s'engageait à utiliser la collégiale comme salle d'exposition, de concert ou d'activités culturelles. Il était aussi mentionné qu'elle pourrait être utilisée à un usage culturel par la mise à disposition à titre gracieux (...) au profit de l'association venderesse pour y célébrer des cérémonies du culte catholique, cinq fois par an, entre le 1^{er} Septembre et le 30 Mai. Le département autorise l'association venderesse à céder ce droit à l'évêque d'Angers, sans formalité particulière. Les dates devront être fixées chaque année dans le courant du mois de septembre par un accord entre l'association et le président du Conseil Général. Après la vente, l'Institution catholique Saint-Martin se retrouvait de fait sans lieu de culte propre. En 1986-87, une chapelle, aussi appelée salle d'aumônerie, avait été aménagée au-dessus du porche d'entrée mais elle n'est plus utilisée aujourd'hui. Une salle de permanence de la nouvelle construction dans la cour est périodiquement réservée (deux fois par mois) aux rencontres avec un aumônier. Pour des cérémonies plus importantes, celles-ci peuvent avoir lieu à l'église Saint-Joseph ou dans la chapelle de l'ancienne école Saint-Julien.



La nef reconstruite

Didier Frelon

Bibliographie :

◆ Archives des institutions Saint-Maurille et Saint-Martin (AISM), Répertoire numérique des archives de l'Externat Saint-Maurille de Claire Gatti, Archives départementales de M&L 2006 ; ◆ Jacques Levron, *L'église collégiale de Saint-Martin d'Angers* ; Baugé 1950 ◆ Daniel Prigent et Thierry Perrin, *La collégiale Saint-Martin d'Angers* ; Ed Ouest-France, 2006 ◆ Archives d'Anjou No. 10, *Saint Martin et l'Anjou* – AAAA 2006 ◆ Carnets d'Anjou, *La collégiale Saint-Martin d'Angers* – Ed. 303, 2021.

REMERCIEMENTS

à Madame Cheval, Responsable de l'accueil, et Monsieur Riboux, Directeur de l'Ensemble Scolaire Saint-Benoît, de nous avoir donné un accès totalement libre aux archives de l'institution ; au personnel de la collégiale qui a permis un accès « gratuit presse » pour les besoins de cet article.